

Avis d'Appel d'Offres Ouvert international (AAOI)

Ministère des Mines et de la Géologie

AAOOI N° 01 : MMG/SG/CAB/DNG/CPMP/PRMP/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les Journaux : le

Le Ministère des Mines et de la Géologie a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds afin de financer les acquisitions en deux (02) lots suivants :

Lot 1 : Acquisition de machines de prospection en faveur de la Direction Nationale de la Géologie du Ministère des Mines et de la Géologie et,

Lot 2 : Acquisition de matériels de prospection en faveur de la Direction Nationale de la Géologie du Ministère des Mines et de la Géologie ; il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés relatifs à ces acquisitions cités ci-haut :

Les produits seront fournis au Ministère des Mines et de la Géologie, Immeuble OFAB, Almamy, commune de Kaloum dans un délai de soixante (60) jours.

Le Ministère des Mines et de la Géologie sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour ces machines de prospection en faveur de la Direction Nationale de la Géologie et matériels de prospection en faveur de la Direction Nationale de la Géologie du Ministère des Mines en deux (2) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Acquisition de machines de prospection en faveur de la Direction Nationale de la Géologie du Ministère des Mines et de la Géologie et,

Lot 2 : Acquisition de matériels de prospection en faveur de la Direction Nationale de la Géologie du Ministère des Mines et de la Géologie.

Le Candidat peut soumissionner pour l'ensemble des lots et peut en être attributaire.

Aucune variante ne sera prise en compte lors de l'évaluation des offres.

La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini à l'article 23 et suivant du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Almamy Moustapha TOURE (Personne Responsable des Marchés Publics et Partenariats Public-Privé du Ministère des Mines et de la Géologie sis à Conakry, Quartier Almamy, Commune de Kaloum, Immeuble OFAB, ouvert du lundi au vendredi de 8 heures 00 à 17 heures 00).

Numéros de téléphone : +224 628 240 393 ; 655 240 393 ; 664 240 393. Adresse électronique : almamymtoure@gmail.com

Les candidats intéressés peuvent obtenir un **dossier d'appel d'offres complet** à l'adresse mentionnée ci-après à compter du jeudi 08 mai 2025 contre un paiement non remboursable d'**un million (1 000 000 GNF)** de Francs Guinéens.

La méthode de paiement sera :

- 50% du montant seront versés au bénéfice du receveur central du **trésor** au compte **n°41 110 71** ouvert à la **BCRG** ;
- 30% du montant seront versés au bénéfice de l'**ARMP** au compte n°**2011 000 407** domicilié à la **BCRG** ;
- 20% du montant au compte de l'**Autorité contractante** par un versement au comptant.

6-Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressés à leur frais sur présentation des preuves de paiement émises par la BCRG.

Les exigences en matière de qualification sont :

- avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices (2022, 2023 et 2024) supérieur ou égal au montant de l'offre du lot derrière lequel il a soumissionné ;
- avoir exécuté au moins deux (02) marchés similaires au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) du lot concerné.

7- Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont une (01) originale et trois (03) copies avec version électronique sur clé USB à l'adresse ci-après :

- **Personne Responsable des Marchés Publics et Partenariats Public-Privé du Ministère des Mines et de la Géologie** sis à Conakry, quartier Almamyah, Commune de Kaloum, immeuble OFAB, du lundi au vendredi de 8 heures 00 à 17 heures 00.
- Numéros de téléphone : +224 628 240 393 ; 655 240 393 ; 664 240 393, au plus tard, lundi 23 juin 2025 à 09 heures 30 minutes, E-mail : almamymtoure@gmail.com.
- Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

8- Les offres seront ouvertes en présence d'un membre de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et les représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis à l'adresse suivante : Ministère des Mines et de la Géologie sis à Conakry, quartier Almamyah, Commune de Kaloum, Immeuble OFAB au 5^{ème} étage :

Numéros de téléphone : +224 628 240 393 ; 655 240 393 ; 664 240 393, lundi 23 juin 2025 à 10 heures 30 minutes.

1. 9- Les offres doivent comprendre une garantie bancaire valable pendant une durée de **trente (30) jours après l'expiration de l'offre et doit être.**

Lot 1 : Acquisition de machines de prospection en faveur de la Direction Nationale de la Géologie du Ministère des Mines et de la Géologie,

Montant (lot 1) : Quarante-huit millions cent quatre-vingt-trois mille cinq cent dix-neuf (48 183 519 GNF) de Francs Guinéens et,

Lot 2 : Acquisition de matériels de prospection en faveur de la Direction Nationale de la Géologie du Ministère des Mines et de la Géologie.

Montant (lot 2) : Cinquante-et-un millions six cent cinquante-trois mille quatre cent quatre-vingt-dix (51 653 490 GNF) de Francs Guinéens.

10- Les prix des offres prendront en compte la redevance de régulation au taux de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres et 0,3% pour les montants hors taxes représentant les frais d'immatriculation à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Date : jeudi 08 mai 2025

Signature de l'Autorité Contractante :

P/Le Ministre/PO

Le Secrétaire Général du Ministère
des Mines et de la Géologie.




Aboubacar KOUROUMA